



JANVIER 2022 - Lutte contre les déserts médicaux : un rapport formule douze propositions inspirées d'initiatives locales

Des dizaines de kilomètres pour une simple consultation chez le généraliste, de (très) longs mois d'attente avant de décrocher un rendez-vous chez un spécialiste comme un ophtalmologue, un cardiologue ou un gynécologue... Le territoire national est parcouru de profondes inégalités face à l'offre de santé, ce sont les fameux « déserts médicaux », ces zones géographiques où le maillage médical se desserre jusqu'au délitement. Ce phénomène touche « souvent des espaces ruraux, mais aussi certaines villes moyennes ou des zones périurbaines ».

Ce texte est baptisé : « Les collectivités à l'épreuve des déserts médicaux : l'innovation territoriale en action ». L'intérêt de cette publication est de s'appuyer sur les remontées du terrain. Les sénateurs formulent 12 recommandations directement inspirées des initiatives lancées à l'échelon local pour lutter contre les difficultés d'accès aux soins.

Rappelons-en quelques-unes, qui méritent des précisions et des adaptations à une réalité comme la nôtre en Creuse.

- **Bâtir des centres de santé « partenariaux ».**
- **Favoriser les liens entre les territoires et les facultés de médecine. La création d'antennes universitaires dans chaque département permettrait de faire le lien entre la formation et la demande.**
- **Des dispositifs incitatifs pour favoriser l'installation de médecins.**
- **Généraliser les contrats locaux de santé en tant qu'espaces de dialogue.**
- **Lancer d'ici un an un débat national sur la liberté d'installation des médecins. Cette proposition interroge la possibilité d'aménager « des mesures coercitives » pour aiguiller l'installation de médecins sur l'ensemble du territoire. En 2019, un amendement au projet de loi Santé voulait intégrer un « stage obligatoire » de six mois dans les zones sous-dotées pour les étudiants en dernière année de médecine. « Un sujet brûlant, à poser sur la table à court terme ».**
- **Renforcer le poids des élus locaux au sein du conseil de surveillance de l'ARS. Le rapport invite les agences à se doter d'une « direction opérationnelle dédiée aux relations avec les élus », voire à faire entrer ces derniers dans le pilotage des agences.**
- **La téléconsultation, une solution de dernier recours. La télémédecine n'est pas retenue comme une solution viable par les rapporteurs, qui redoutent**



JANVIER 2022 - Lutte contre les déserts médicaux : un rapport
formule douze propositions inspirées d'initiatives locales

qu'une généralisation de la pratique ne renforce l'isolement de territoires où des praticiens refusent déjà de s'installer. « Les projets de télémédecine ne doivent donc se développer qu'en ultime recours.

« Ce sont les élus locaux qui vont inventer les solutions, il n'y a pas de fatalité. Mais c'est plus exigeant que de faire une loi en imaginant que grâce à elle le territoire va se remplir de médecins ! ».